

SUR LE GENRE *SCHÖNGASTIA* OUDEMANS 1910 ET LA PRÉSENCE A MADAGASCAR DU *SCH. AETHIOPICA* HIRST (ACARIENS, THROMB.)

Par Marc ANDRÉ.

Parmi les larves dont il faisait des *Microthrombidium*, A.-C. OUDEMANS a distingué deux séries : à côté d'un premier groupe, chez lequel les poils pseudostigmatiques sont longs, minces et barbulés dans leur moitié distale, il en a reconnu l'existence d'un deuxième où ils sont claviformes et auquel il attribue le nom générique de *Schöngastia* (1910, *Ent. Ber.*, III, p. 86) en prenant pour type le *Microthr. Vandersandei* Oud., qui attaque l'Homme en Nouvelle-Guinée.

E. WALCH (1923, *Kitasato Arch. Exp. Med.*, V, p. 63 ; 1927, *Geneesk. Tijds. Ned. Indie*, LXVII, p. 922) a regardé *Schöngastia* comme n'étant qu'un sous-genre de *Thrombicula*.

H.-E. EWING, au contraire (1929, *Manual of External Parasites*, p. 187) a tenu *Schöngastia* pour bien distinct et l'a même subdivisé en créant un genre *Neoschöngastia* pour les espèces qui possèdent, sur la griffe des chélicères, seulement une unique dent dorsale (au lieu d'une rangée).

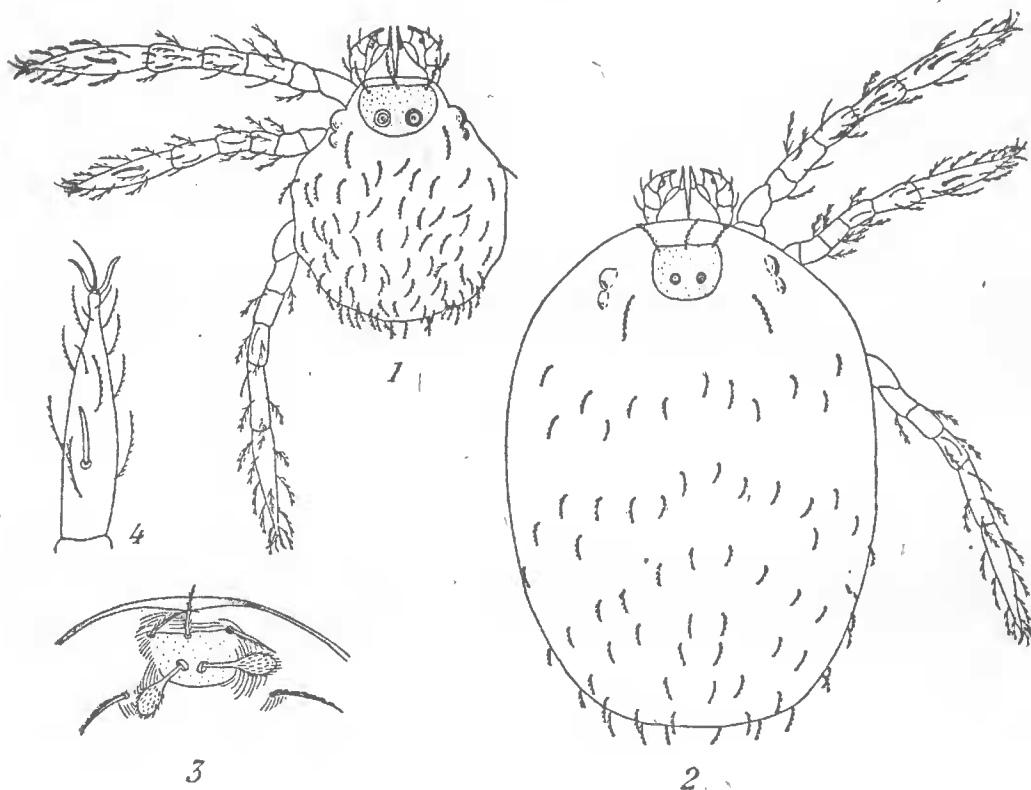
C.-D. RADFORD (1942, *Parasitology*, XXXIV, p. 55) reconnaît également la validité du genre *Schöngastia* et donne le relevé des espèces connues jusqu'alors, avec l'indication de l'hôte et le lieu de capture de chacune d'elles.

Chez les *Schöngastia* le bouclier dorsal porte (outre la paire d'organes pseudostigmatiques) 5 poils barbulés : un antéro-médian, deux antéro-latéraux et deux postéro-latéraux. Les poils pseudostigmatiques sont fortement claviformes et barbulés. Chaque chélicère est ornée d'une rangée de dents dorsales et la griffe des palpes est habituellement bifurquée.

OUDEMANS (1927, *Ent. Ber.*, VII, p. 267) est convaincu que l'adulte de ces larves *Schöngastia*, qui est encore inconnu, doit posséder également des organes pseudostigmatiques en forme de boule. Cependant si, effectivement, chez la nymphe de *Neoschöngastia gallinarum* Hatori les soies pseudostigmatiques sont, comme chez la larve, claviformes, par contre dans la nymphe et l'adulte du *Neoschöngastia indica* Hirst ces organes sensoriels se présentent sous la forme de poils barbulés ordinaires bien que chez leur larve ces mêmes poils soient typiquement claviformes (C.-D. RADFORD, *Parasitology*, XXXVII, 1946, p. 53).

Les exemplaires de *Schöngastia* recueillis à Madagascar par M. le Professeur J. MILLOT étaient fixés, au nombre d'une dizaine, sur le bord du pavillon de l'oreille d'une Chauve-Souris [*Myotis Goudotii* (A. Smith)] capturée à Ankarana, le 15 septembre 1945.

Par l'ensemble de leurs caractères ils appartiennent incontestablement à *Sch. aethiopica* décrit par St. HIRST (1926, *Proc. Zool. Soc. London*, LIV, p. 828, fig. 2 a-b).



*Schöngastia aethiopica* Hirst.

FIG. 1 et 2, exemplaires capturés ensemble, sur le même hôte, et montrant la différence pouvant exister entre une larve presque à jeun et une autre gorgée de nourriture ; ces deux échantillons sont représentés au même grossissement :  $\times 160$ . — FIG. 3, scutum dorsal figuré par Hirst. — FIG. 4, tarse de la patte I, face dorsale.

La forme du scutum dorsal est identique à la figure donnée par HIRST, c'est-à-dire avec bord antérieur très légèrement sinueux, presque rectiligne, et bord postérieur largement convexe ; les trois poils antérieurs barbulés sont bien développés et toujours présents chez tous les exemplaires examinés ; par contre, chacun des individus avait perdu ses poils pseudostigmatiques qui, en raison même de leur structure, sont facilement caducs. Les poils postéro-latéraux sont assez éloignés de chacun des bords du scutum.

Les poils dorsaux, au nombre de 68, ont sensiblement la même répartition que chez le type figuré par HIRST.

A la face ventrale chacune des coxae porte un unique poil barbulé. Entre les coxae II ainsi qu'entre les coxae III se trouve une paire de poils. Les caractères présentés par les palpes maxillaires sont également typiques.

Les plus petits échantillons malgaches sont longs de 150  $\mu$  et larges de 135  $\mu$ ; d'autres atteignent 330  $\mu$   $\times$  245  $\mu$  et les plus grands ont environ 500  $\mu$ , c'est-à-dire la taille indiquée par HIRST (430 à 550  $\mu$ ) pour cette espèce. Ces dimensions dépendent d'ailleurs uniquement de l'état de réplétion des parasites au moment de leur capture et non pas de leur degré de développement.

Les exemplaires décrits par HIRST parasitaient également une petite Chauve-Souris, indéterminée, provenant d'Accra.

Cette forme représente la deuxième espèce de *Schöngastia* signalée à Madagascar. L.-W. SAMBON (1928, *Ann. Trop. Med. Parasit.*, XXII, p. 120, fig. 7-8) a décrit et figuré un *Sch. madagascariensis* capturé sur une Grenouille (*Mantidactylus luteus* Methuen et Hewitt).

*Laboratoire de Zoologie du Muséum.*